



Communiqué CGT Pôle emploi Hauts-de-France



CSE 12 et 17.01.2024 : Budget Activités Sociales et Culturelles
un budget CGT pour une redistribution solidaire

Lors des CSE extraordinaires des 12 et 17 janvier 2024, se sont tenus **le débat et le vote sur le budget des activités sociales et culturelles pour l'année 2024**. Ce sera ensuite le guide des prestations qui devra être adopté lors du CSE ordinaire du 25 janvier 2024. A l'issue, le budget pourra être mis en œuvre et les prestations utilisées sous conditions d'avoir mis à jour, en amont, votre fiche administrative sur le site du CSE.



Notre objectif : tenir nos engagements pour une redistribution solidaire !

Pour des Activités Sociales et Culturelles sociales et émancipatrices !

Pour un budget solidaire avec une dotation agent et une dotation enfant versées selon 4 tranches de revenus.

Pour une carte rentrée scolaire, ouverte de la maternelle aux études supérieures, versée selon le niveau scolaire des enfants.

Pour des cartes cadeaux Noël versées automatiquement (sous condition de fiches administratives complétées et validées).

Un budget CGT voté pour un droit d'accès pour tous à la culture, aux sports, aux loisirs et pour un droit pour tous de partir en vacances !

Dotation	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
	< 25 000 €	entre 25 000 € et 45 000 €	entre 45 000 € et 65 000 €	> 65 000 €
Dotation Agent	670 €	560 €	460 €	350 €
Dotation Enfant	300 €	250 €	200 €	150 €



Cartes Noël	Montant
Agent	50 €
Enfant	50 €



Rentrée scolaire	Montant
Primaire	40 €
Collège Lycée	80 €
Etudes supérieures	100 €

Lors de ce CSE, un budget FO et un budget SNU ont également été présentés. **Force est de constater qu'ils avaient proposé une alliance sur les postes du bureau du CSE, mais sans être en capacité de s'entendre sur une gestion commune des Activités Sociales et Culturelles.** Bon... Vote du budget FO - 5 voix, les voix de FO. Vote du budget SNU - 6 voix, les voix du SNU. Ils vont sûrement communiquer pour vous dire qu'ils voulaient vous proposer plus mais dans le même temps sans garantir une majorité nécessaire à ce qu'un budget soit adopté ! **FO et SNU ne proposaient pas de carte rentrée scolaire** : FO l'ayant complètement supprimé et le SNU l'a intégré dans la dotation enfant, alors que celle-ci est offerte aux agents de moins de 18 ans et la carte rentrée scolaire jusqu'à 25 ans ?

Pire FO, dans sa proposition, souhaitait remplacer les chèques vacances ANCV par une adhésion à la "carte vacances"! **C'est oublier que l'ANCV est un établissement public de l'ETAT dont la mission est le départ en vacances du plus grand nombre, avec 2 objectifs, faire bénéficier de chèques vacances aux salariés MAIS AUSSI mettre en œuvre des aides en faveur des personnes fragiles éloignées des vacances.** Alors que syndicalement, nous nous battons contre la libéralisation et le démantèlement du Service Public de l'Emploi au sein de Pôle emploi, devenu France Travail, nous nous refusons d'être complices au sein des ASC d'une action favorisant les entreprises de profit au détriment des services publics agissant pour tous !



Le budget ASC permet aussi de proposer des locations, des sorties, de la billetterie à des prix négociés. C'est au sein de la commission ASC que seront construites ces propositions. La CGT désignera ses 2 membres au sein de la commission : Sophie Louasse et Bruno Yuste Martinez.

Des idées, des propositions, n'hésitez pas à nous les envoyer à l'adresse : syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr

A Villeneuve d'Ascq, le 17 janvier 2024